

Equipe éducative :

Isabelle VILAIN – Laure FRAPPESAUCE - Céline ROJOUAN - Thierry PAITEL – Laurence CATALAN - Cécile CHEVAL – Séverine ROUY - Lucile FAYNOT - Charline AMELINE – Marie-Claire GAC RICHEUX – Sandrine MOULUT Valérie SUTEAU -

Municipalité :

Mercedes DUFOUR GATTI

Représentants des parents d'élèves :

Philippe DOCEUL - Barbara GUIHO - Fanny BERNARD GUITTON - Adeline CHEVALIER - Claire CHARIGNY - Clément MARTIN

Excusé(e)s : Mme SALIOU (IEN) – Hélène MILLET – Elise ARDEOIS – Anne ROUILLÉ - Pierre-Emmanuel BESNARD - Gabriel COIGNET – Hortense LEBRUMAN - Jessica MARQUES

L'ordre du jour est le suivant :

1. Travaux d'aménagement de la cour élémentaire

Début des travaux 1ère phase : 16 février, durant les vacances scolaires.

Fin prévisible des travaux 1ère phase : 13 mars (2 semaines de vacances et 2 semaines de période scolaire)

La poursuite des travaux est prévue en juillet,

Les services Espaces Verts pourront intervenir en régie également d'ici cet été sur les plantations notamment, en fonction de la météo.

Pour des raisons budgétaires, les investissements sont étalés sur 2 ans. Cette année, essentiellement les travaux d'aménagements paysagers, et en 2027, les équipements nouveaux (cabanes, jeux, etc).

2. Temps fort sur le harcèlement

Nous avons consacré 2 journées « temps fort » sur ce thème à travers :

- Des expositions
- Des saynètes
- Des lectures

Ce temps fort a été précédé par différentes activités dans les classes.

En cycle 1 : travail sur les émotions à travers des albums de jeunesse présentant des émotions (joie, colère, tristesse...). Comment les décrypter, les repérer sur un visage ? Identifier ses propres émotions, comprendre que dans une situation donnée, il peut y avoir des réactions différentes.

CP : travail sur les émotions. Le point de départ était l'album « *Un renard dans mon école* ». Cela raconte l'histoire d'un enfant qui subit des brimades, des moqueries. Cela s'arrête quand il arrive à en parler. On a travaillé sur les situations désagréables.

Les élèves ont mis en scène différentes situations désagréables. Ces situations ont été photographiées. Les élèves devaient ensuite trouver une réparation ou une situation plus appropriée.

En CE1.CE2, le point de départ a été de travailler sur un affichage « Non au harcèlement ». Des affiches de couleurs différentes ont été utilisées. Le thème a aussi été abordé en classe à travers un court-métrage « Le complexe du hérisson » qui évoque le repli sur soi.

En novembre dernier, comme chaque année, un questionnaire à destination des CE2.CM1.CM2 leur est proposé. Les CE1 ont aussi répondu au questionnaire.

Des débats à partir des questions et des réponses au questionnaire ont été organisés.

Des photos ont aussi été réalisées en utilisant la silhouette afin « d'écrire » NAH (Non Au Harcèlement). Les élèves ont été amenés à réfléchir, débattre autour des thèmes liés au harcèlement.

Les classes de CM1.CM2. En plus du questionnaire, un roman « La tête haute » a été étudié. C'est l'histoire d'un élève harcelé au collège. Cela relate plusieurs situations de harcèlement. Il y a aussi plusieurs regards. On y montre l'effet de groupe et ce qu'on peut faire en tant que témoin.

Les élèves ont travaillé des petites pièces de théâtre. Ils ont créé leur pièce et leur débat avec la question : comment on aurait pu agir pour éviter cette situation ?

En CE2.CM1, création d'affiches sur le harcèlement. Les élèves ont choisi de faire du théâtre. Ils ont pris ça à cœur, ils ont été sérieux. Ils ont réalisé une production écrite sur ce qu'ils ont retenu.

En CM1.CM2, un webinaire « 1 jour 1 question » a été proposé. C'était interactif. Que dit la loi ? Qui peut-on appeler ? Qu'est-ce que le harcèlement ? Ont suivi des débats dans la classe. Une séquence en arts plastiques a porté sur la création d'affiches pour dire qu'on est contre le harcèlement.

Il y a eu une lecture « Les corbeaux ». Cela montre que le harceleur souffre aussi.

Note-on un changement dans le comportement des élèves ? C'est difficile à mesurer mais le travail entrepris est aussi un support pour rappeler les règles.

3. Evaluation d'école

Les questionnaires ont nécessité beaucoup de temps d'analyse. Le Rectorat nous envoie les résultats sous forme d'un document Excel :

- Le document pour les parents : 148 pages
- Le document pour les élèves : 170 pages
- Le document pour les enseignants : 221 pages
- Le document pour les personnels : 148 pages

Eléments d'analyse à partir du questionnaire complété par les parents

Profil des répondants

- **68 % mères.**
- **Niveau d'études** : 71 % ≥ Bac+2.

Relation écoles-familles

- **Règles claires** : 95,6 % d'accord.
- **Information sur la vie de l'école** : 92,4 % d'accord.
- **Facilité de contact** : 80,4 % d'accord.
- **Rendez-vous faciles** : 81 % d'accord.

- **Se sentir considéré(e)** : 84,2 % d'accord.
- **Partage des valeurs éducatives** : 83,5 % d'accord.

Suivi scolaire

- **Travail à la maison adapté** : 83,3 %.
- **Info sur évaluations** : 58,3 % d'accord.
- **Évaluations utiles pour progresser** : 59,3 % d'accord.

Environnement et services

- **Accueil** : 90,3 % satisfaits.
- **Accès** : 79,8 % satisfaits.
- **Propreté** : 74,1 % satisfaits.
- **Espaces de travail** : 93,7 % satisfaits.
- **Cantine** : 90,8 % satisfaits.

Sécurité et harcèlement

- **Sentiment de sécurité** : 84,8 % d'accord.
- **Traitement du harcèlement** : 50 % d'accord, 28,5 % sans avis.

Eléments d'analyse à partir du questionnaire complété par élèves de CM1 CM2

Organisation du travail

- **Départ le matin** : 69 % après 8h15.
- **Retour** : 41 % à 16h30 ou plus tôt.
- **Aide pour devoirs** : 73 % par les parents ; 6 % sans aide.
- **Travail en classe** : 62 % suffisant ; 23 % trop grand.
- **Travail à la maison** : 65 % suffisant ; 22 % trop grand.
- **Outils numériques** : très peu utilisés (92 % jamais en classe).

Ressenti et climat scolaire

- **Stress** : 66 % « pas du tout ».
- **Fierté d'être dans l'école** : 77 % d'accord.
- **Encouragement en classe** : 50 % « toujours/souvent ».
- **Relations entre élèves** : 61 % bonnes ; 16 % pas bonnes.
- **Amis à l'école** : 98 % en ont.
- **Violence** : 36 % ont peur.
- **Ambiance générale** : 83 % positive.

Sécurité

- **Dans l'école** : 88 % d'accord.
- **Autour de l'école** : 82 % d'accord.
- **Cour de récréation** : 82 % d'accord.
- **Toilettes** : 69 % d'accord (15 % « plutôt pas », 7 % « pas du tout »).

Apprentissages et évaluations

- **Consignes claires** : 83 %.
- **Réexplications si besoin** : 76 %.

- **Classe qui permet de progresser** : 84 %.
- **Ce que j'apprends m'intéresse** : 69 %.
- **Ce que j'apprends sera utile** : 82 %.
- **Évaluations** :
 - Nombre suffisant : 71 %.
 - Résultats compris : 87 %.
 - Jugés justes : 77 %.
 - Utiles pour progresser : 82 %.

Bien-être et environnement

- **Cantine** : 64 % satisfaits ; 35 % insatisfaits.
- **Toilettes propres** : 26 % satisfaits ; 68 % insatisfaits.
- **Espaces de détente** : 47 % oui ; 53 % non.

Harcèlement

- **Sait à qui s'adresser** : 92 %.
- **À l'aise pour en parler** : 81 %.
- **Problème résolu si signalé** : 30 % oui ; 13 % non.

D'une manière générale, ces résultats sont positifs. Nous avons toutefois de la frustration car nous pouvons nous satisfaire des éléments positifs mais il nous manque des informations sur des résultats négatifs. Par exemple, quelques élèves ressentent du stress. Pourquoi ? A cause de difficultés scolaires ? D'une pression, réelle ou ressentie ?...

Autre point, le questionnaire destiné aux parents se terminait par une question ouverte. Quelques commentaires vont permettre de lever une ambiguïté dans l'esprit de quelques familles. Un directeur d'école n'est ni un chef d'établissement, ni un supérieur hiérarchique. Le directeur est un enseignant qui a des responsabilités administratives. Ainsi, toutes les décisions qui concernent la vie de l'école sont prises en conseil des maitres, par l'équipe éducative. Ce n'est pas le directeur qui impose quoi que ce soit à ses collègues sur lesquelles il n'a aucun pouvoir. C'est Mme Saliou, Inspectrice de l'Education Nationale, qui est notre supérieure hiérarchique.

L'équipe enseignante rappelle également qu'il est important que les familles s'adressent en priorité aux enseignants, et non directement au directeur.

Enfin, le directeur a la responsabilité administrative de l'école uniquement et non du périscolaire ou restaurant scolaire.

Concernant l'enquête adressée à l'équipe enseignante, quelques éléments significatifs :

- Organisation et temps de travail - Le temps consacré à la discipline : jugé trop long par 100 % des enseignants
- Collaboration et climat - L'entente élèves-enseignants est jugée positive à 71 %
- Bien-être et stress – Maintenir la discipline est un facteur de stress à 86 %

Concernant l'enquête adressée au personnel non enseignant, quelques éléments significatifs :

- Collaboration et climat - L'entente élèves-personnels est jugée positive à 91 %
- Facteurs de stress – Maintenir la discipline pour 73 % - Agressions verbales par élèves pour 92 %, par les parents pour 50 %

4. Questions diverses

Pourquoi l'école n'a-t-elle pas eu d'assistant d'anglais cette année ? Est-ce prévu pour l'année prochaine ?

La demande n'a pas été faite pour cette année, à voir pour l'année scolaire suivante.

- Des appareils connectés ont été repérés à plusieurs reprises (montre et téléphone), un rappel au règlement concernant ces derniers qui sont strictement interdits à l'école pourrait-il être fait (via une info école par exemple) ?

Nous allons faire un rappel. Les téléphones et autre objets connectés (montre) sont interdits. Il est important que les familles le signalent aussi aux enseignants si elles ont connaissance de ce fait.

- Suite à des retours de parents, les horaires d'ouverture du portail (8h50) ne seraient pas toujours respectés, est-ce possible d'être vigilant à ce sujet ?

D'ailleurs, les nouveaux horaires du périscolaire qui limitent l'arrivée à 8h30 peuvent entraîner des difficultés d'organisation, cet horaire d'ouverture de l'école pourrait-il être avancé à 8h45 ?

Il a pu arriver que les enseignants soient en retard à l'ouverture du portail, nous allons être plus vigilants. Nous rappelons également que, pour des raisons de sécurité des élèves de maternelle, nous attendons que ces derniers, venant du périscolaire, soient passés avant d'ouvrir le portail.

Contrairement à ce qui est présenté dans la question, l'arrivée au périscolaire est limitée à 8 h 40, et non 8 h 30.

Avec la question demandant une ouverture plus tôt, cela permet d'informer les familles sur nos obligations de service.

Les ORS (Obligations Réglementaires de Service), circulaire n° 2013-019 du 4-2-2013 et décret n° 2008-775 du 30 juillet 2008, définissent notre temps de travail (temps d'enseignement, travaux en équipe, rendez-vous avec les parents, formation continue...). Les 10 minutes avant la classe, de 8 h 50 à 9 h 00 n'en font pas partie...

Mais le code de l'éducation, article D321-12, nous oblige à accueillir les élèves 10 minutes avant le début de la classe, le matin et l'après-midi.

Ainsi, chaque jour d'école, les enseignants travaillent 20 minutes, sans que ce temps ne soit considéré comme du temps de travail.

Ainsi, vous comprenez que nous n'avancerons pas l'heure d'ouverture, d'autant que le code de l'éducation ne le permet pas.